

Date de publication : 29 juin 2020

**Guillestrois-Queyras**  
Communauté de communes

**CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
Recherche et Développement  
- AMI R&D -**

 **Interreg**  
**ALCOTRA**  
**TERRES MONVISO | Eco**  
Fonds européen de développement régional  
Fondo europeo di sviluppo regionale



  
**terres  
MONVISO**  
ENTRE FRANCE ET ITALIE  
TRA ITALIA E FRANCIA

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras  
Passage des écoles  
05600 GUILLESTRE  
Téléphone : 04 92 45 04 62  
Site : [www.piter.terresmonviso.eu](http://www.piter.terresmonviso.eu)

Centre des monuments nationaux  
Place Vauban  
05600 MONT-DAUPHIN  
Téléphone : 04 92 45 42 40  
Site : [www.place-forte-montdauphin.fr](http://www.place-forte-montdauphin.fr)

Dans le cadre du projet simple Alcotra n°2 Terres Monviso – Eco : Économies Vertes du Plan Intégré Territorial transfrontalier ALCOTRA (France-Italie) (PITER) Terres Monviso, la **communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ)** et le **Centre des monuments nationaux (CMN)** travaillent sur le volet recherche et innovation autour des nouvelles technologies comme moyen de valorisation de la **place forte de Mont-Dauphin, site inscrit au Patrimoine mondial de l’UNESCO** au titre du Bien en série Fortifications de Vauban afin de favoriser la recherche et développement sur le site

Pour se faire, le CMN et la CCGQ souhaitent, dans un premier temps, accorder une attention particulière à **l’évaluation de l’application de visite “Mont-Dauphin en famille”** par des équipes de chercheurs, d’enseignants et d’étudiants ou d’entrepreneurs dans les domaines de la médiation et du patrimoine.

Le travail qui s’intéressera au développement de la visite de la place forte de Mont-Dauphin pourra être comparé à d’autres projets du même type se déroulant à l’échelle du territoire transfrontalier des Terres Monviso ou sur d’autres sites du CMN.

Les commanditaires souhaitent accorder une attention particulière à toute proposition incluant des actions de commercialisation et de promotion supplémentaires pouvant être financées partiellement par de nouveaux organismes / structures / entreprises partenaires.

## CONTEXTE DE CET APPEL À MANIFESTATION

### Innovation numérique et Centre des monuments nationaux

Le Centre des monuments nationaux (CMN), gestionnaire des propriétés du Ministère de la Culture a dernièrement placé l’innovation numérique au cœur de sa stratégie politique nationale avec :

1. des expérimentations numériques : avec le développement de solutions (Usine à applications) et leur déclinaison sur les sites volontaires : “Mont-Dauphin en famille” actuellement en langue française (déploiement en anglais en 2021),
2. son Incubateur du patrimoine : troisième appel à projet en cours (éditions 2018 ayant retenu 9 start-ups - éditions 2019 ayant retenu 8 start-ups) visant à accompagner l’innovation touristique et culturelle en proposant des services leur permettant de se lancer dans les meilleures conditions,
3. des partenariats Universités / Ministère de la culture : appels à projets de recherche et formations délocalisées.

### Mont-Dauphin : Description / Localisation / Accessibilité

La place forte de Mont-Dauphin est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l’UNESCO au titre du Bien en série “Fortifications de Vauban”. Elle appartient au territoire incluant la Réserve de biosphère transfrontalière UNESCO du Mont-Viso et correspond ainsi à un formidable site expérimental pour réinventer une action culturelle et touristique en utilisant le numérique. L’idée est de positionner Mont-Dauphin en tant que site culturel et expérimental de référence sur le territoire des Terres Monviso franco-italienne.

Mont-Dauphin est la plus petite commune de la région Sud en superficie (58 ha). Elle se situe au nord du Département des Hautes-Alpes, entre Briançon et Embrun, sur un plateau à la confluence du Guil et de la Durance, à 1 050 mètres d'altitude. De la route nationale 94, principal axe routier du département, la place forte est peu visible. C'est un carrefour entre l'axe durancien et la vallée de l'Ubaye par Vars, mais aussi la porte d'entrée de la vallée du Queyras et de l'Italie, par les gorges du Guil et le col Agnel. La commune de Mont-Dauphin compte 160 personnes environ, la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras quant à elle recense 8 168 habitants.

La place forte est partie intégrante de la commune de Mont-Dauphin, créée *ex-nihilo* par Vauban en 1693. Conçu pour barrer le passage des troupes ennemies, cet ensemble fortifié garde la confluence des vallées de la Durance et du Guil. Mont-Dauphin fut pensée comme une ville de garnison moderne implantée dans une zone de montagne.

La place est constituée :

- d'une enceinte continue de nature variable selon les fronts,
- de quelques ouvrages avancés,
- d'un certain nombre de bâtiments militaires essentiellement à l'intérieur de l'enceinte,
- d'une agglomération civile dont le plan d'urbanisme a été défini par les ingénieurs militaires en relation avec la géométrie des fortifications.

Le déclassement militaire, puis le transfert de propriété aboutit en 1983. Le ministère de la Défense reste propriétaire de la caserne Binot et de ses abords ainsi que de l'ancienne caserne des gardes mobiles affectées à l'action sociales des armées gérées par l'IGESA. La caserne Campana, aujourd'hui communale, accueille des logements, ateliers d'artisans et la mairie.

## Les médiations : médiation physique et numérique

### La médiation physique

Le village est d'accès gratuit. Les fortifications et les bâtiments répartis sur les 17 hectares intérieurs sont visitables uniquement en visites commentées. Ces visites proposées par le Centre des monuments nationaux ont lieu toute l'année à des rythmes différents suivant les saisons. Le monument accueille ainsi entre 15 000 et 17 000 visiteurs par an. Le service éducatif du CMN permet à 3 000 jeunes de découvrir les richesses la place forte.

#### Chiffres de fréquentation enregistrés par le CMN en 2019 :

- **11 525 passages en billetterie** (visites grand public, familles, scolaires, extra-scolaires, publics en situation de handicap) - contre 11 374 passages en 2018. À noter dans ce chiffre **l'augmentation de la fréquentation du public sur l'offre famille** (+ 65% par rapport à 2018), et **l'augmentation de la fréquentation du public sur l'offre scolaire et extra-scolaire** (+14% par rapport à 2018),
- **7 006 participants pour l'exposition « Portraits d'arbres » et pour les événements organisés en partenariat avec le CMN** (Raid Vauban, O'France, Musicales Guil-Durance, Vertical'Été) - contre 3851 en 2018.

**Soit une fréquentation globale de 18 666 personnes en 2019 (contre 15 225 en 2018).**

### La médiation numérique

Le Centre des monuments nationaux propose, en complément, une application de visite qui permet aux familles de découvrir de manière ludique la place forte de Mont-Dauphin : « Mont-Dauphin en famille », outil disponible sur Google Play et App Store depuis juin 2018. Un parcours découverte de 30 minutes est téléchargeable gratuitement, tandis que la version complète de l'application est proposée au prix de 1,29 € sur iOS ou 0,99 € sur Android (parcours d'une heure et demie).

### Améliorer l'expérience des familles

Ce nouvel outil de médiation a été spécialement conçu pour les familles : énigmes, puzzles, prise de vue augmentée et jeux leur permettent de découvrir l'histoire de Mont-Dauphin en s'amusant et de faciliter ainsi leur voyage dans le temps. Cette application vient améliorer l'accueil des familles dans le monument, public au cœur de la politique du CMN qui souhaite aller plus loin dans la création de l'expérience de visite pour les enfants et leurs parents.

### Valoriser les stèles du parcours de visite libre

Les familles sont invitées à suivre Pierre, petit tambour malicieux qui les emmène à la découverte de la place forte, de son histoire et de ses bâtiments. La progression du parcours suit les étapes de la visite libre et valorise ainsi les stèles informatives installées en 2013 par le CMN, qui représentent par ailleurs un complément d'information apprécié par les parents.

### Un contenu original, conçu par l'équipe de la place forte

En 2016, le Centre des monuments nationaux a mis en place une usine à applications qui permet l'automatisation du processus de création d'applications à partir d'un modèle générique personnalisable. « Mont-Dauphin en famille » a ainsi été conçue et réalisée par la chargée d'actions éducatives de la place forte.

Pour les éléments visuels de l'application, le Centre des monuments nationaux a fait appel à un graphiste qui avait déjà participé à l'élaboration du livret-jeux pour les enfants, dont le personnage du petit tambour est issu. Par ailleurs, des reconstitutions en trois dimensions de certains bâtiments (caserne Rochambeau, arsenal, pavillon de l'horloge, magasin à poudre) ont été achetées à la société Aristeas pour compléter le contenu de l'application. Cette application de visite permet d'étoffer l'offre de médiation à destination du public familial et de proposer une première découverte de la place forte grâce à un outil numérique. Les familles peuvent ensuite approfondir leur connaissance du site en suivant la visite commentée qui permet de découvrir l'intérieur des anciens bâtiments militaires (lunette d'Arçon et son souterrain, arsenal, magasin à poudre, caserne Rochambeau).

A l'heure actuelle, la communication consacrée à l'application se fait sous forme de communiqués de presse, de flyers distribués à la billetterie/boutique et d'un kakemono positionné à l'entrée du monument. Des influenceurs et journalistes de la presse spécialisée Famille ont été invités par l'Office de Tourisme intercommunal à la tester en 2019.

**APPLICATION MOBILE (MSPN/DDCP/Monuments)**

Taux de transfo = ventes/téléchargements

Augmentation /sem-1 Diminution /sem-1

Appli	Période	Total téléchargements (gratuit DL)	Ev°/mois-1 (nb)	Total ventes (ventes payant)	Ev°/mois-1 (nb)	Taux de transfo
Mont-Dauphin en famille	8-14 juillet 2019	654	+ 32	50	+ 4	7,6 %
Mont-Dauphin en famille	15-21 juillet 2019	684	+ 30	53	+ 3	7,7 %
Mont-Dauphin en famille	19 au 25 août 2019	933	+ 249	63	+ 10	6,8 %
Mont-Dauphin en famille	26 août- 1er sept 2019	942	+ 9	64	+ 1	6,8 %
Mont-Dauphin en famille	Septembre 18	950	+ 1	64	+ 0	6,7 %
Mont-Dauphin en famille	Octobre 2019	983	+ 31	66	+ 2	6,7 %
Mont-Dauphin en famille	Novembre 2019	985	+ 2	66	+ 0	6,7 %
Mont-Dauphin en famille	Décembre 2019	1006	+ 21	68	+ 0	6,7 %

## OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION

L'objectif du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est principalement de tester l'application mobile du Centre des monuments nationaux « Mont-Dauphin en famille » afin de produire son analyse critique. Le but est d'améliorer l'existant et de concourir à la promotion de cette application sur le territoire en approchant notamment les hébergeurs. Ces actions doivent permettre d'optimiser son taux de transformation et d'engager une véritable promotion sur le territoire.

### Premières intentions :

Il s'agit dans un premier temps de réaliser un audit de l'application, divisé en trois secteurs :

1. le contenu (parcours, architecture de l'appli, visuels, activités, médiation, volume d'information, etc...) et sa réception (analyse des résultats de l'enquête de satisfaction) ;
2. la commercialisation (étude du coût, du taux de transformation et de son évolution, réflexion sur le passage à la gratuité totale, bilan de l'appropriation par les agents à la billetterie-boutique - premiers vendeurs de l'application), étude des avantages et des inconvénients de la location de tablettes ;
3. la promotion (moyens de communication, étude d'impact auprès des organismes touristiques et des hébergeurs, sondage auprès des visiteurs etc.)

A l'issue de cet état des lieux l'équipe doit être en capacité de produire des préconisations/pistes de développement sur ces trois secteurs et notamment en termes de commercialisation et de promotion.

Les commanditaires rappellent qu'ils souhaitent accorder une attention particulière à toute proposition incluant des actions de commercialisation et de promotion supplémentaires pouvant être financées partiellement par de nouveaux organismes / structures / entreprises partenaires.

Accessoirement, toute proposition de mise en valeur de travaux de réflexion sur l'Intelligence artificielle comme support de visite culturelle sera considérée.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et ses partenaires souhaitent accorder une attention particulière aux actions de R&D, scientifique ou professionnelle, en participant **partiellement** à leur financement de la façon suivantes :

- Participation aux frais d'organisation de laboratoires, d'enseignements délocalisés sur le site de Mont-Dauphin en lien avec la thématique principale de l'AMI ;
- Participation aux frais d'organisation de séminaires sur le site de Mont-Dauphin ayant pour thématique l'Intelligence artificielle comme support de visite culturelle ;
- Participation à des colloques / séminaires en qualité de contributeur sur le sujet dès lors que sa contribution concerne le site de Mont-Dauphin ;
- Participation aux frais de traductions de tout texte sur le sujet dès lors que sa contribution concerne le site de Mont-Dauphin.

Le projet doit mobiliser des ressources financières complémentaires.

## MODALITES DE REPONSES

Toute formation de l'enseignement supérieur impliquée dans les domaines de la culture, musées, patrimoines, médiations ou structures commerciales peuvent répondre à l'AMI en produisant :

- Une lettre d'intention motivée soulignant les points saillants de la candidature ;
- Une mémoire technique présentant l'ensemble des aspects de l'intervention, les moyens mobilisés et les produits de communication proposés, en détaillant :
  - L'équipe pédagogique et la(es) promotion(s) mobilisée(s) sur l'opération / L'équipe projet,
  - La durée de l'intervention,
  - Les actions de communication sur l'intervention,
  - La mobilisation des professionnels du territoire,
  - La restitution des travaux à la population,
  - La restitution des travaux à la communauté scientifique.
- Une demande de prise en charge financière en établissant un devis précis et en indiquant les autres sources de financements sollicités dont une prise en charge partielle du projet par le laboratoire / UFR / Faculté Ecole / Structure d'enseignement supérieur ou une entreprise du secteur.
- Un engagement à contribuer aux articles / manifestations du CMN et de la CCGQ ainsi que de ses partenaires pour valoriser l'opération et le partenariat.

## MOYENS MIS À DISPOSITION

- La CCGQ mettra à disposition ponctuellement et sur demande (et sous réserve de disponibilité) une salle de réunion dans ses locaux à Guillestre et une salle de travail en mairie de Mont-Dauphin (en accord avec la mairie de Mont-Dauphin) ;
- Le CMN autorisera et facilitera l'accès au site et aux ouvrages, à l'ensemble des étudiants et enseignants, sous réserve du respect des consignes de sécurité tant pour les parties ouvertes au public que pour les parties à accès restreint. Il mettra à disposition, une salle pédagogique à utilisation de bureau avec tables et chaises pour 25 personnes. Un accord a été passé avec la société gestionnaire du Pavillon des officiers permettant de disposer à prix négocié d'appartement pour les équipes pédagogiques ;
- Les moyens de communication :
  - CMN : site internet de la place forte et Newsletter,
  - Mairie de Mont-Dauphin : site internet,
  - CCGQ : via le PITER Terres Monviso : [www.comcomgq.com](http://www.comcomgq.com), Bulletin d'information intercommunal de la CCGQ [www.piter.terresmonviso.eu](http://www.piter.terresmonviso.eu) / Terres Monviso Magazine, Panorama annuel, Poster de présentation de la mission.

## OBLIGATIONS ET ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Les sommes obtenues dans le cadre du présent AMI sont régies par les dispositions des prestations de service et donc soumises à TVA quand applicable. L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération territoriale européenne ALCOTRA. En candidatant à l'AMI Recherche et Développement, les candidats s'engagent ainsi à répondre aux exigences en matière de publicité et de communication. La structure retenue dans le cadre du présent AMI s'engage à valoriser les Terres Monviso et la participation financière européenne Alcotra.

Les candidats s'engagent à valoriser l'image du Monument sur tous les supports de communication qu'ils seraient amenés à réaliser et soumettre à l'administrateur du monument, préalablement à l'impression, tous les éléments d'information concernant celles-ci (Bon à tirer).

Par ailleurs, sur tous les supports de communication (dossier et communiqué de presse, affiches, ...), les candidats s'engagent :

- à valoriser l'image de la place-forte de Mont-Dauphin ;
- à mentionner que le Centre des monuments nationaux est partenaire de l'opération/projet ;
- à mentionner que le monument est ouvert au public par le Centre des monuments nationaux ;
- à faire apparaître le logo et le site Internet du CMN.

## TEMPORALITÉ

Les projets proposés devront impérativement s'inscrire sur une période n'excédant pas une année pédagogique universitaire et devront impérativement être réalisés au 02 octobre 2021, date d'échéance du projet Alcotra Terres Monviso - EcO.

**Réception des candidatures :** *In itinere* à partir du 30 septembre 2020 et jusqu'au 02 juin 2021

## CONTACTS

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS (CCGQ) :**

Chloé **COTTAZ** (CALAIS)

Tel : +33 (0)6 28 42 67 77

mail : [chloe.calais@comcomgq.com](mailto:chloe.calais@comcomgq.com)

### **CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN) :**

Isabelle **FOUILLOY JULLIEN**

Tel : +33 (0)6 13 08 86 20

Mail : [isabelle.fouilloy-jullien@monuments-nationaux.fr](mailto:isabelle.fouilloy-jullien@monuments-nationaux.fr)